

# Alerte typographe

04/06/2021

Dans le cadre de ses surveillances sanitaires, l'Observatoire wallon de la santé des forêts entretient un dispositif destiné à suivre les envols d'*Ips typographus* (scolyte de l'épicéa). Le relevé de cette semaine a mis en évidence une augmentation significative des captures marquant le début du premier envol en 2021.

1

## 1 Un envol nuancé

Depuis quelques semaines, des petits vols locaux de scolytes pouvaient être observés dans nos forêts. Un essaimage massif n'avait toutefois pas encore eu lieu. Les températures élevées de ce week-end ont amorcé les envols sur notre territoire. Les relevés de cette semaine ont vu le nombre de scolytes augmenter dans les captures.

La situation n'est pas homogène sur l'ensemble de la région. Les pièges situés en Ardenne commencent à capturer leurs premiers insectes. L'augmentation sur cette zone n'est pas encore fulgurante. Il ne fait aucun doute que ces chiffres vont rapidement augmenter avec les températures des jours à venir. En Gaume, la situation est différente. Des captures massives ont été enregistrées par endroit. Le climat plus favorable sur cette zone a permis aux insectes de finir leur cycle et de voler abondamment.

## 2 Une situation en faveur des forestiers

L'envol de cette année s'est amorcé sur les derniers jours de mai. Il s'agit d'un avantage important pour le gestionnaire forestier qui gagne donc près de 6 semaines par rapport aux 3 années précédentes. Il est difficile de prévoir l'effet de ce retard sur les volumes qui seront atteints cette année. L'année 2020 avait déjà montré une stabilisation des volumes par rapport à 2019. Ce retard du premier envol empêchera probablement la troisième génération observées ces dernières années de se produire. Il est donc possible que la situation s'améliore encore cette année.

## 3 Que faire ?

Une description détaillée de la situation ainsi que l'ensemble des mesures préconisées pour la gestion du typographe est reprise dans notre note d'octobre 2018 : « [le typographe et sa gestion](#) ». À la vue du nombre très élevé d'insectes dans l'environnement, nous vous recommandons de mener prioritairement les actions suivantes :

- **Évacuer les chablis** : les tempêtes hivernales ont créé des chablis épars dans nos forêts. De plus, les nombreux bris de neige observés cette année constituent autant de milieux propices au développement de l'insecte. Il est donc important de veiller à leur évacuation ou à leur écorçage. La plupart d'entre eux sont probablement déjà attaqués.
- **Effectuer une surveillance minutieuse de vos peuplements d'épicéas** : le repérage le plus précoce des arbres attaqués est primordial. Les pluies de cet hiver rendent la détection plus difficile. Une attention toute particulière aux premiers symptômes tels que les sciures au pied, trous d'entrées... est primordiale. La revisite des sites touchés est importante.
- **Abattre les arbres scolytés, les évacuer ou les écorcer** : ces actions sont les plus efficaces pour réduire les populations de scolytes. Le Covid-19 ajoute une contrainte supplémentaire aux actions à mener. Le

ralentissement de la filière bois pourrait gêner l'évacuation et la transformation des arbres. Il se peut que l'écorçage deviennent la seule action disponible dans un certain nombre de situations.

- **Le report des ventes de bois sains** : cette mesure n'est plus d'actualité. Le marché est redevenu porteur. Si les arbres scolytés sont abattus rapidement, ils seront vendus bien plus facilement que les années précédentes. Le report de vente de bois sains ne semble donc plus nécessaire actuellement. Toutefois, **l'exploitation et l'évacuation ou l'écorçage rapide des scolytés reste la priorité absolue afin d'accélérer la fin de cette pullulation.**

#### Observatoire wallon de la santé des forêts

Rédaction : Quentin Leroy

Service public de Wallonie (SPW)  
Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement » (DGARNE)  
Département de l'Etude du milieu naturel et agricole (DEMNA)  
Direction du Milieu Forestier (DMF)

23, avenue Maréchal Juin

5030 Gembloux

Tél. : +32 (0)81 626 420

Fax : +32 (0)81 335 811

owsf.dgarne @spw.wallonie.be

<http://environnement.wallonie.be/sante-foret/>